



**LE RENOUVEAU
DES GRANDES PLACES
PARISIENNES**

JUILLET 2019

SOMMAIRE

- P.4** UNE DÉMARCHE COLLECTIVE INÉDITE
- P.6** DES ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES VITALES
- P.7** UNE HISTOIRE À ÉCRIRE
- P.8** LES TRANSFORMATIONS EN CHIFFRES
- P.10** PLACE DE LA BASTILLE
- P.20** PLACE DES FÊTES
- P.26** PLACE GAMBETTA
- P.32** PLACE D'ITALIE
- P.38** PLACE DE LA MADELEINE
- P.44** PLACE DE LA NATION
- P.48** PLACE DU PANTHÉON

Sept grandes places parisiennes sont réaménagées ou en cours de réaménagement. Sept grandes mutations qui changent le cœur de Paris...

Parce que les places de la Bastille, des Fêtes, Gambetta, d'Italie, de la Madeleine, de la Nation et du Panthéon sont des espaces emblématiques de la ville, leurs nouveaux visages sont autant de défis à relever, qui vont contribuer à rendre Paris plus accessible, plus verte et plus belle.

Quels sont les objectifs pour ces réaménagements ?

- Il s'agit d'abord de **conforter le rôle de ces places comme des lieux de vie**, en phase avec les nouveaux usages de l'espace public, pour tous.
- Il s'agit aussi de **favoriser les mobilités douces et les transports en commun**, et de **prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap**.
- Il s'agit par ailleurs de **revaloriser le patrimoine exceptionnel** de ces places et de **renouer avec leur histoire**.
- Il s'agit enfin de **garantir la place de la nature dans la ville**, et de **prendre soin de l'environnement**.

Ces mutations vont permettre de rendre aux Parisiennes et aux Parisiens les morceaux d'histoire que sont les places de la Bastille, de la Nation, du Panthéon, et de libérer les places qui sont des lieux de rassemblement névralgiques de leur arrondissement : Italie, Gambetta, Madeleine et place des Fêtes.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE INÉDITE

Parce que leur transformation était un enjeu de qualité de vie, ces places ont fait l'objet d'**une démarche innovante axée sur la participation citoyenne et la préfiguration**.

Dès 2015, via une plateforme numérique dédiée pour recueillir l'opinion des citoyens, des contributions sur registre dans le cadre d'une exposition dans les mairies d'arrondissements et dans le cadre d'une concertation menée auprès des riverains, des conseils de quartier, mais aussi des associations de piétons, de cyclistes, de personnes en situation de handicap, traitant des questions de genre, notamment de la place des femmes dans l'espace public.

C'est ainsi que **8 500 citoyens ont participé à 150 réunions et ateliers** et que les réflexions sur les sept places ont été enrichies de **près de 2 000 contributions**.

Sont apparues des attentes majeures : **plus de végétation, plus d'espace pour les piétons, pour mieux se déplacer et pour passer des moments agréables, des espaces protégés pour les vélos et moins de place pour la voiture**. Moins de bruit aussi, et des espaces de proximité aménagés pour les riverains directs.

Une fois ces aspirations prises en compte, les services de la Ville ont travaillé avec ceux de l'État et de la RATP sur plusieurs sujets tels que le patrimoine et la circulation.

En 2017, **quatre collectifs d'architectes, paysagistes, ethnologues, spécialistes du genre et de l'insertion ont été missionnés pour co-concevoir et co-construire** le réaménagement des places avec les Parisiens. Ils ont réalisé des entretiens individuels, des ateliers de conception, des marches exploratoires, et des séances de construction de mobilier avec les habitants et les associations.

Ceux-ci ont donc, pendant trois ans, pensé en commun des lieux qu'ils ont en partage, offrant une occasion extraordinaire de révéler et de renforcer leur cohésion. Pour **se projeter ensemble dans un avenir à la fois local et international, singulier et universel.**

Parallèlement, une démarche de **préfiguration** a permis de **vérifier que les aménagements imaginés étaient les mieux adaptés aux besoins exprimés**: il faut tester les idées dans l'espace public, **observer, écouter, puis ajuster.**

Une méthode probante, notamment à Nation : dans la perspective d'augmenter la partie végétalisée du centre de la place en prenant sur l'espace de voirie, des blocs de béton ont été disposés pour réduire la largeur de la voie et observer les conséquences en matière de circulation.

Dès le lendemain, deux constats : d'une part, les blocs de béton offraient une protection sonore par rapport à la circulation des voitures, d'autre part la partie de voirie reconquise était plébiscitée par les jeunes Parisiens pour apprendre ou pratiquer le vélo.

Le projet prévu a donc été modifié en remplaçant les blocs de béton par une lisière plantée offrant le même volume protecteur et le même effet atténuateur de bruit. Et la nouvelle piste roulante a été laissée à disposition des Parisiens pour courir, rouler et s'amuser.

C'est cette démarche ambitieuse qui a permis d'**entreprendre des évolutions partant des usages actuels, préparant les usages futurs qu'il faut anticiper, et ceux qu'il convient de favoriser pour le bien-être de tous.**

DES ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES VITALES

Paris se transforme pour mieux respirer. L'avènement du « tout voiture » a fait de la capitale une métropole encombrée, polluée, où l'espace et l'énergie sont excessivement consommés. L'objectif est clair : assainir, libérer le Paris d'aujourd'hui et de demain.

Les mutations en cours dépassent la simple augmentation de la place réservée aux piétons et aux cyclistes : les rénovations s'appuient sur le constat que, depuis plusieurs années, les piétons, parisiens ou visiteurs sont plus nombreux et occupent de plus en plus l'espace public, que les nouvelles mobilités ont besoin d'espace pour se développer paisiblement, que les Parisiens réclament plus de végétalisation, et qu'**il est nécessaire de réduire les îlots de chaleur pour affronter le changement climatique.**

Parce qu'une personne en situation de handicap cumule plusieurs oppressions, souffre de plus de discriminations, **ces places seront 100 % accessibles pour les personnes à mobilité réduite**, grâce à un sol entièrement aplani pour les passants en fauteuil, et à la création d'un « fil d'Ariane » qui guidera les malvoyants dans leurs déplacements. Rendre la ville plus accessible est un engagement majeur de la municipalité.

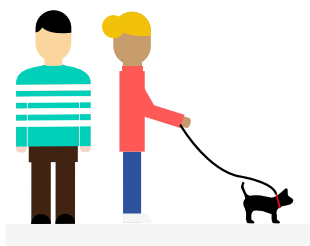
UNE HISTOIRE À ÉCRIRE

En 2013, la République, d'un rond-point redevenait une place, et les Parisiens retrouvaient leur monument. Ils s'en sont depuis emparés pour en faire un lieu de vie, de fête, mais aussi de commémoration, de rassemblements engagés, de lutte sociale : un espace ouvert et accueillant, inclusif, où l'on vient exprimer son opinion, ses émotions.

Honorer les symboles de l'histoire des Parisiens, dont sont chargées les grandes places, c'est aussi offrir à ceux qui y habitent, qui les traversent, qui s'y retrouvent, les moyens de se les réapproprier.

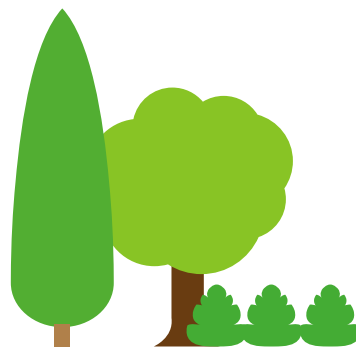
Demain, place de la Bastille, autour de l'ancienne forteresse dessinée au sol et de la colonne de Juillet que l'on pourra enfin visiter, ou place de la Nation, autour du Triomphe de la République, les Parisiennes et les Parisiens renoueront avec leur espace public, et y écriront de nouvelles histoires.

LES TRANSFORMATIONS EN CHIFFRES



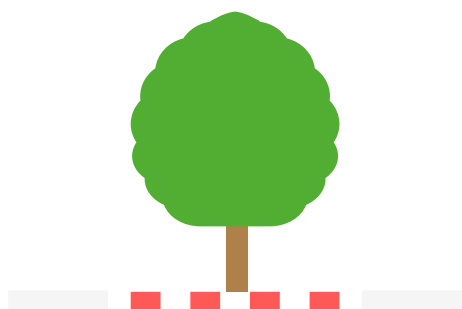
PLUS DE 25 000 M²

gagnés sur la voirie
(surface de chaussée transformée
en trottoir, piste cyclable, aire
piétonne, végétalisation).



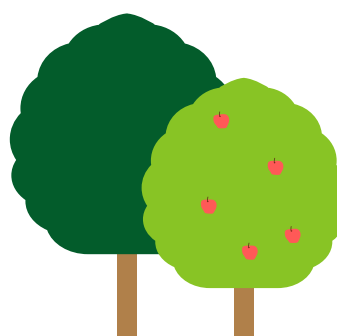
PLUS DE 15 000 M²

de surface végétalisée.



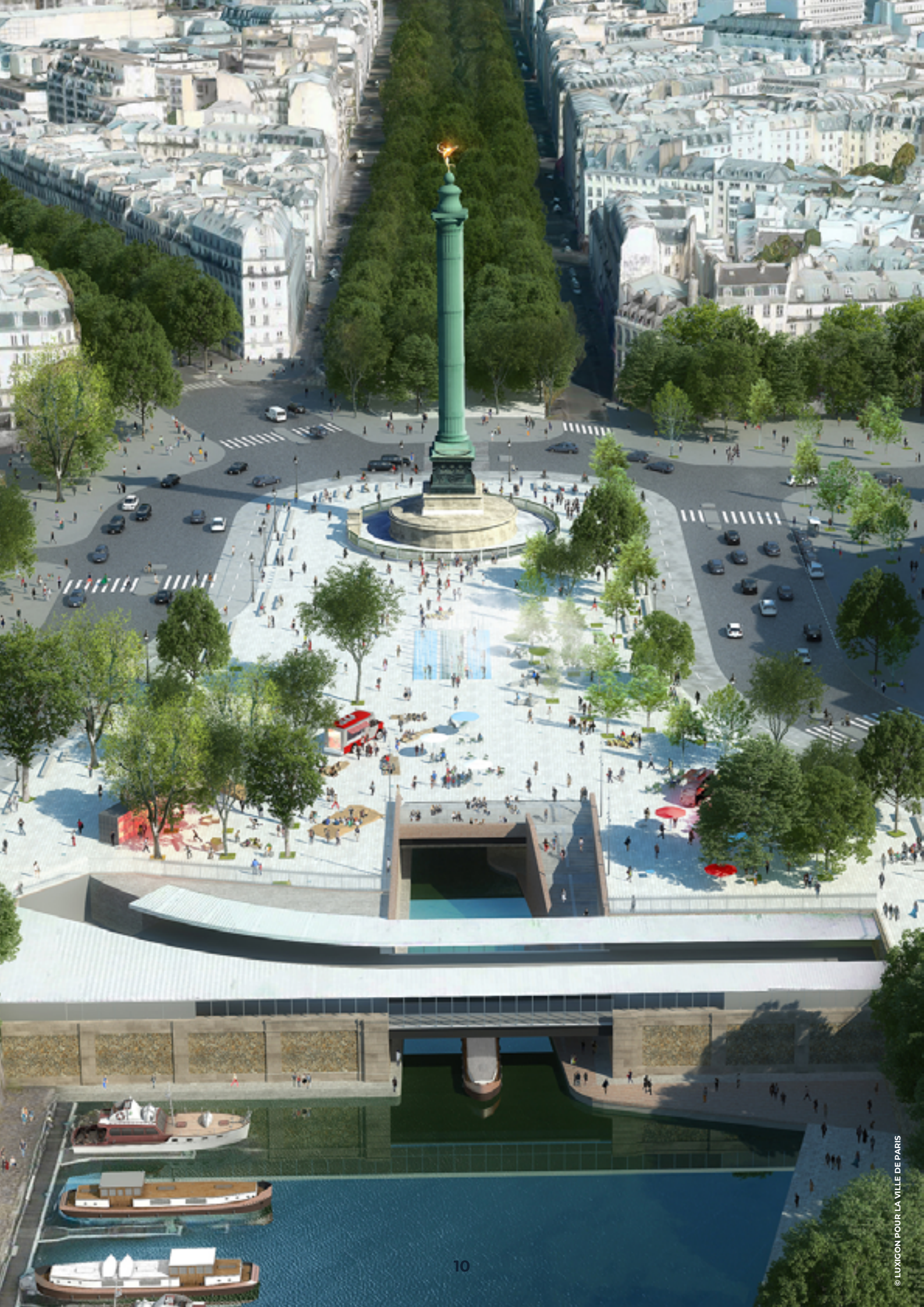
PLUS DE 5 000 M²

de surface « débitumée » (surface
asphaltée ou enrobée devenue vé-
gétale ou stabilisée).



150

arbres plantés.



PLACE DE LA BASTILLE

Depuis le 17 septembre, la place de la Bastille a entamé sa métamorphose, dans le cadre de la renaissance des places parisiennes. Fin des travaux prévus à l'automne 2019 avec une place plus accessible et accueillante.

LES OBJECTIFS

Redécouvrir le panorama du point de rencontre des 4^e, 11^e et 12^{eme} arrondissements :

- Créer une liaison piétonne est/ouest.
- Renforcer la liaison piétonne et paysagère nord/sud et vers le port de l'Arsenal.
- Faciliter les traversées piétonnes et vélos.
- Renforcer la présence végétale et notamment les trames vertes en lien avec la promenade plantée.
- Intensifier les usages du parvis de l'Arsenal et le lien visuel vers le port.
- Révéler l'histoire et le patrimoine.
- Faire sortir l'Opéra de ses murs.

LA NOUVELLE PLACE DE LA BASTILLE EN 6 POINTS CLÉS

1. De vastes espaces piétons et de nouvelles traversées piétonnes

Une presqu'île entièrement dédiée aux piétons et aux mobilités douces s'étend sur plus de 11 000 m², de la colonne de Juillet jusqu'à l'esplanade du port de l'Arsenal. Les trottoirs qui bordent la nouvelle place sont plus larges afin de rendre les déplacements à pied plus agréables. Une nouvelle liaison piétonne est/ouest est aménagée, et la promenade végétalisée du boulevard Richard-Lenoir est prolongée vers le port de l'Arsenal. De nouvelles traversées piétonnes, raccourcies et élargies, répondent aux besoins des passants et s'adaptent aux différentes situations de handicap.

2. Une place plus accessible aux personnes en situation de handicap

La création d'un « fil d'Ariane » guide les personnes malvoyantes et leur permet de se déplacer plus facilement. Le sol de la place est repris en pentes douces pour le confort des personnes à mobilité réduite.

3. Une place à vocations multiples

La nouvelle presqu'île, végétalisée grâce à des arbres plantés en bosquets, est dotée de nombreuses assises. Elle offre ainsi des espaces ombragés confortables, propices à la détente, à la lecture, au jeu... Un dispositif de brumisation permet de se rafraîchir en cas de forte chaleur et les plus sportifs peuvent profiter d'un espace de glisse urbaine adapté aux débutants comme aux confirmés.

4. La présence du patrimoine historique

La place, associée à la prise de la Bastille, est porteuse de l'un des symboles les plus forts de l'histoire nationale. Les délimitations de l'ancienne forteresse et de la porte Saint-Antoine sont matérialisées au sol et témoignent de l'histoire des lieux. L'aménagement de la place met également en valeur la colonne de Juillet et ses ornements par des motifs insérés dans le sol. Mémoire de la révolution de 1830 puis de 1848, les cryptes de ce monument peuvent être visitées grâce au centre des musées nationaux.

5. Place au vélo : une piste cyclable à double sens est aménagée sur le pourtour de la presqu'île

Elle permet de relier facilement les pistes des boulevards Bourdon, de la Bastille et Richard-Lenoir, ainsi que celles en cours de réalisation rue Saint-Antoine et rue du Faubourg-Saint-Antoine. En outre, cinq traversées cyclables permettent la continuité des itinéraires cyclistes.

6. Une place ouverte sur le canal

Les travaux d'ouverture de la place sur le canal Saint-Martin se dérouleront de l'été 2019 à l'été 2020. Cela permettra aux piétons de rejoindre directement le port de l'Arsenal depuis la place en passant sous la ligne du métro ligne 1. Parallèlement, la rampe d'accès au port sera rendue accessible aux personnes à mobilité réduite.

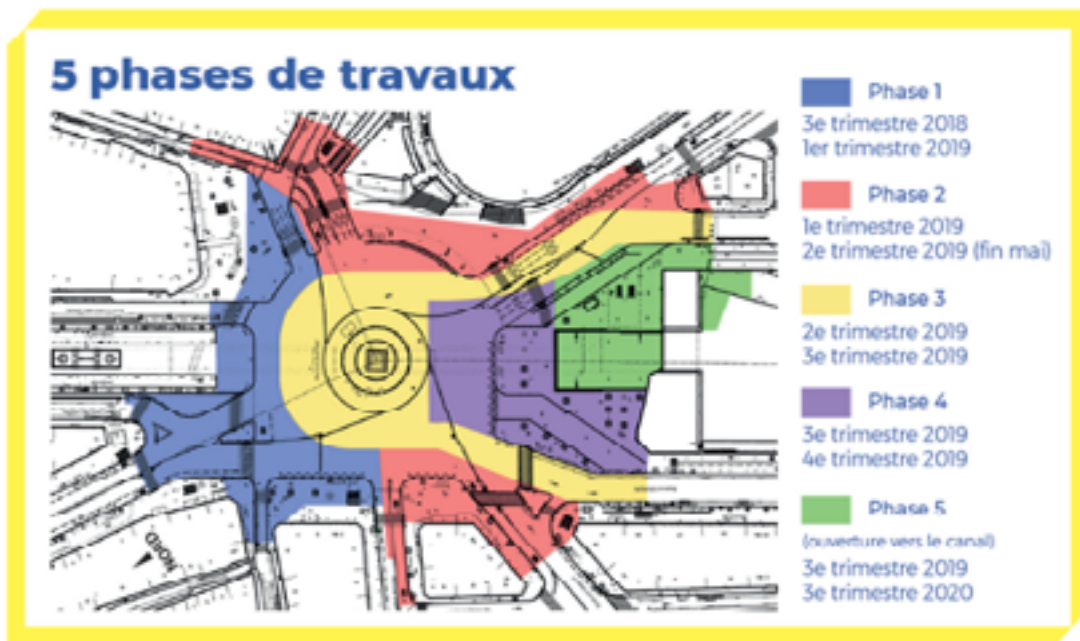
EN CHIFFRES

- **15 mois de travaux** (hors liaison avec le canal)
- **40 %** d'espace piéton supplémentaire
- **6 934 m²** d'espace gagné sur l'automobile
- **48** nouveaux arbres

LE DÉROULÉ DES TRAVAUX

L'aménagement de la place de la Bastille a démarré en septembre et se poursuivra jusqu'à l'automne 2019.

À l'ouest et au nord de la place, la première phase de travaux avance conformément au planning : les trottoirs ont été réaménagés entre la rue de la Roquette et le boulevard Richard-Lenoir, ainsi que sur le terre-plein du boulevard Richard-Lenoir. Le fil d'Ariane permettant aux personnes à mobilité réduite de se déplacer plus facilement a été aménagé sur cette partie. Le réaménagement se poursuit au niveau de la rue de la Bastille et de ses abords.



Phase 1 3^e trimestre 2018 - 1^{er} trimestre 2019

Zone : nord de la place, débouchés de la rue Saint-Antoine, du boulevard Beaumarchais, du boulevard Richard-Lenoir et de la rue de la Roquette.

Phase 2 1^{er} trimestre 2019 - 2^e trimestre 2019 (fin mai)

Zone : à l'ouest, débouchés de la rue Saint-Antoine et du boulevard Henri-IV. À l'est, rue de la Roquette, débouchés de la rue du Faubourg-Saint-Antoine et de la rue de Charenton, parvis et trottoirs de l'Opéra Bastille, rue de Lyon.

Phase 3 2^e trimestre 2019 - 3^e trimestre 2019

Zone : nord de l'anneau central de la place, au sud-ouest, boulevard Beaumarchais, au sud-est, boulevard de la Bastille.

Phase 4 3^e trimestre 2019 - 4^e trimestre 2019

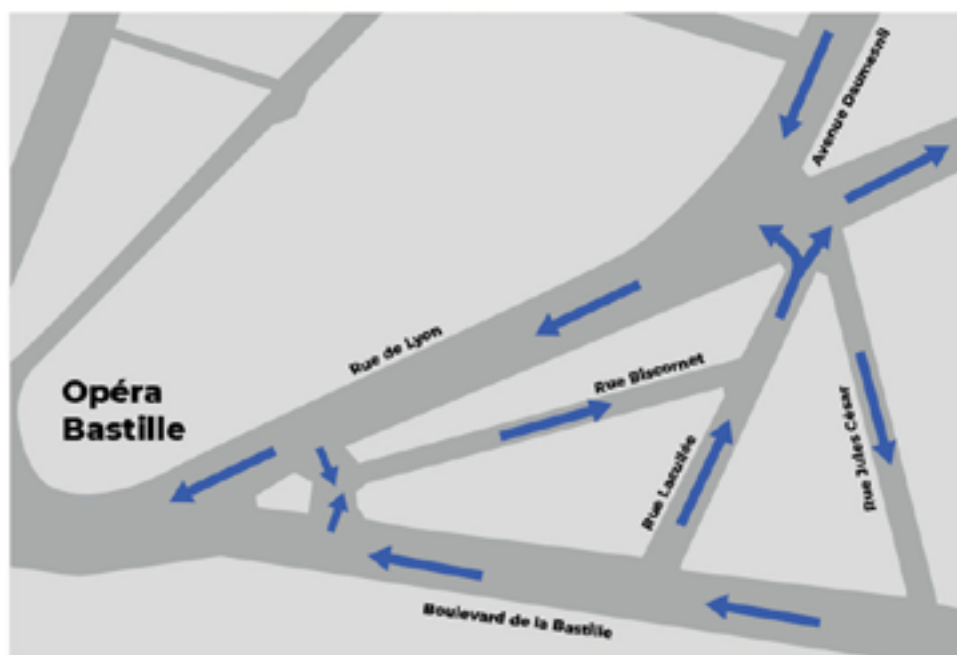
Zone : sud de l'anneau central de la place, esplanade du port de l'Arsenal.

Phase 5 3^e trimestre 2019 - 3^e trimestre 2020

Zone : esplanade du port de l'Arsenal (ouverture vers le bassin de l'Arsenal).

Rue de Lyon

Le sens de circulation de la rue de Lyon est modifié : les automobilistes ne pourront plus l'emprunter pour sortir de la place de la Bastille en direction de la gare de Lyon.



Pour se rendre à la gare de Lyon, à Nation ou à l'hôpital Saint-Antoine :

- Depuis la place de la République : privilégiez le boulevard Voltaire en amont (pour Nation ou l'hôpital Saint-Antoine) puis le boulevard Ledru-Rollin (pour la gare de Lyon).
- Depuis les boulevards Beaumarchais et Richard-Lenoir : empruntez la voie Mazas par le boulevard Bourdon, puis le tunnel Van Gogh (pour la gare de Lyon). et le boulevard Diderot (pour Nation ou l'hôpital Saint-Antoine).

Pour se rendre à l'hôpital des Quinze-Vingts

Depuis les boulevards Beaumarchais et Richard-Lenoir : empruntez l'avenue Ledru-Rollin par le boulevard Voltaire puis la rue de Lyon afin de rejoindre la rue de Charenton.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INNOVANTE

En 2015 et 2016, une vaste concertation a étroitement associé les Parisien·ne·s et les usagers à la transformation de la place. Elle a permis d'établir avec eux un diagnostic partagé, d'identifier les attentes du plus grand nombre et enfin, de définir les grands objectifs du futur aménagement. La participation des Parisien·ne·s s'est poursuivie grâce à la démarche novatrice du collectif Bastille (mandataire : Julien Beller, architecte) installé sur la place en 2017.

Avec les usagers, de nouveaux espaces de convivialité innovants et économes ont été élaborés. Plus de 350 personnes ont participé à une quinzaine d'actions du collectif. L'installation d'assises, la création d'un espace ludique, la mise en valeur de l'histoire et les cheminements pour les personnes malvoyantes ont été décidés de concert avec les Parisien·ne·s.

DES TRANSFORMATIONS QUI S'INSCRIVENT DANS L'HISTOIRE

La Bastille est chargée d'histoire. Dès le Moyen Âge, bien avant que ne fût élevée la colonne de Juillet, soufflait sur le quartier un vent de création. Le courant de la Seine et l'arrivée du bois flotté dans le port fluvial du quai de la Rapée attiraient artistes et artisans, ébénistes et menuisiers notamment. En 1805, sous l'Empire, on projeta d'agrémenter la place d'une grande fontaine, alimentée par le canal de l'Ourcq, au cœur des grands travaux entrepris alors pour alimenter Paris en eau potable. La première pierre du socle de la fontaine fut posée par le ministre de l'Intérieur le 2 décembre 1808. Le projet est entériné le 9 février 1810 par décret : « Il sera élevé, sur la place de la Bastille, une fontaine sous la forme d'un éléphant en bronze, fondu avec les canons pris aux Espagnols insurgés ; cet éléphant sera chargé d'une tour et sera tel que s'en servaient les anciens ; l'eau jaillira de sa trompe. Les mesures seront prises de manière que cet éléphant soit terminé et découvert au plus tard le 2 décembre 1811.»

Pourtant, le 4 juillet 1815, le ministre de l'Intérieur ordonna à l'architecte Alavoine de suspendre les travaux à peine commencés. Seuls le bassin et le socle étaient achevés et sont encore visibles aujourd'hui : ils constituent l'actuelle base de la colonne de Juillet. En 1833, une loi ordonna d'ériger sur la place de la Bastille une colonne commémorative des immortelles journées. Alavoine qui en était toujours l'architecte, exécuta les plans mais mourut six ans avant l'inauguration de la colonne le 28 juillet 1840.

La Troisième République, en officialisant la fête nationale française en 1880, transforme la Bastille en un lieu de manifestation républicaine. Elle est devenue le point de départ, de passage ou d'arrivée de nombreuses manifestations sociales, politiques ou syndicales. Celle que la jeunesse du Grand Paris apprécie aujourd'hui pour ses nombreux cafés, restaurants, cinémas et boîtes de nuit.

Pour la première fois depuis des décennies, il sera possible de tutoyer la colonne de Juillet, classée monument historique depuis le 29 septembre 1995. Cette même colonne, que les communards avaient tenté de détruire le 24 mai 1871 comme ils avaient réussi à mettre à bas la colonne Vendôme, qui a enfilé son habit de lumière le 10 mai 1981, et que certains ont même entrepris d'escalader le 6 mai 2012.

C'est un morceau d'histoire qui est aujourd'hui rendu aux Parisiens.



PLACE DES FÊTES

Les travaux d'aménagement du cœur de la place des Fêtes ont débuté le 1er avril. À l'issue des travaux, en octobre 2019, les Parisiens profiteront d'une place métamorphosée : son cœur, entièrement dévolu aux piétons, offrira de nombreux espaces végétalisés propices à la rencontre, au jeu...

LES OBJECTIFS

Le projet a pour ambition de redynamiser cette place populaire pour la rendre plus attractive et accueillante, pour que les Parisien·ne·s puissent renouer avec des lieux oubliés de tous ou méconnus, à l'instar du Regard de la lanterne, une partie de l'aqueduc de Belleville datant de la fin du XVI^e siècle qui cache une ancienne réserve d'eau.

Ainsi, les 17 000 habitants du quartier ont été invités à définir les objectifs de la future place. Demain, derrière le Capla, bâtiment facilitant rencontres et animations, un « salon végétal » baptisé « Les terrasses sud » sera créé. Les trois grandes marches seront recouvertes d'une pelouse sur laquelle on pourra flâner, discuter et pique-niquer. En miroir, « Les terrasses nord » seront aménagées devant le Monoprix sous la forme d'un belvédère et d'un solarium.

Ses quatre paliers enherbés permettront de s'asseoir, de s'allonger et d'accéder à la terrasse haute plantée de tilleuls. En tout, 460 m² de surfaces végétalisées seront créées. Un espace de brumisation permettra de lutter contre les chaleurs estivales.

LA NOUVELLE PLACE DES FÊTES EN 10 POINTS CLÉS

1. Les terrasses nord : un belvédère, solarium urbain

Pour profiter du point de vue offert sur la place et du soleil, des gradins enherbés composés de quatre grands paliers permettent de s'asseoir ou de s'allonger et d'accéder à la terrasse haute plantée de tilleuls.

2. La placette Thuliez

La placette, agrandie et végétalisée, est un espace convivial et ludique. Outre de nouvelles accroches pour les vélos, elle offre des assises pour une pause ou un moment de détente. Cinq arbres sont plantés, dont trois dans une jardinière le long de la rue Henri-Rivière. Le nouveau manège est quant à lui installé à l'est de la placette.

3. Les terrasses sud, un îlot de fraîcheur en été

Les paliers sont transformés en « salons végétaux » propices pour flâner, discuter, pique-niquer... Les trois grandes marches sont conservées, mais les pavés au sol sont remplacés par de la pelouse fleurie. Pour agrandir cet espace, les pieds des arbres d'une partie du mail planté sont végétalisés. Des assises y sont disposées.

4. Le mail planté

Des dalles aux joints enherbés ainsi que des parterres de vivaces et d'arbustes bas habillent le sol du mail planté. Aux extrémités, les arbres prennent place dans des jardinières. Entre le mail et la façade sud de la place, des bacs de culture permettent désormais de jardiner, de planter des fleurs...

5. Le portique et l'ombrière

Le portique est équipé de cimaises qui offrent la possibilité d'organiser des événements temporaires : expositions, projections, interventions artistiques... L'ombrière évolue également : les spots et le banc ont été enlevés et de nouvelles assises sont installées entre les poteaux.

6. La fontaine et ses abords : un nouvel espace de brumisation

L'espace de la fontaine est prolongé par une aire de brumisation. Sept mâts créent un lieu de fraîcheur, de jeu et de détente supplémentaire. Les mâts, agencés dans l'alignement des poteaux de l'ombrière, et la disposition des nouvelles dalles au sol, redonnent une harmonie aux lieux.

7. Le Capla

La pyramide est démontée et la sortie de secours du parking sera intégrée à ce « cabanon de la place des Fêtes ». Espace partagé et ouvert, il facilitera rencontres et animations au centre de la place. Le Capla accompagnera les initiatives et événements portés par les associations et par la mairie : jeux, loisirs, culture, sport, santé...

8. Le fil d'Ariane

Le « fil d'Ariane » guide les personnes malvoyantes pour qu'elles puissent se déplacer plus facilement.

9. Le mobilier

Une même collection de mobilier est déployée sur la place. Bancs à angles droits, en courbe ou circulaires, decks ou tables-assises : tous sont composés de lattes.

10. L'éclairage et la mise en lumière artistique

Les différents accès à la place sont marqués par des points lumineux colorés. L'éclairage des cheminements piétons est modernisé et de nouvelles sources de lumière adaptées au nouvel aménagement sont posées. Sur la placette Thuliez, le mur de la jardinière fait l'objet d'un jeu d'ombres et de lumières. Des repères lumineux animent également la place : l'ombrière et le portique, le futur Capla et le rond de la fontaine sont illuminés.

EN CHIFFRES

- **7 mois** de travaux
- **9** nouveaux arbres plantés
- **160 m²** de jardinières
- **460 m²** de nouvelles surfaces végétalisées
- **260 m²** de surfaces infiltrantes (dallage enherbé qui laisse l'eau s'infiltrer dans le sol)

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INNOVANTE

Après une votation et la mission du collectif Faites! en 2014, une large concertation a étroitement associé les Parisiens et les usagers à la transformation de la place en 2015 et 2016.

Elle s'est poursuivie avec le collectif DiDO! installé sur la place en 2017. Plus de 700 personnes ont participé à une trentaine d'actions des collectifs. Dans le cadre de ces ateliers, de nouveaux aménagements et un Capla ont été imaginés pour favoriser la vie de quartier et l'animation conviviale de la nouvelle place.

L'apaisement de la circulation, la piétonisation renforcée du cœur de la place, l'installation d'assises, le développement de la végétalisation, la création d'espaces ombragés, l'aménagement de lieux disponibles pour accueillir des activités variées et d'un espace ludique ont été décidés de concert avec les Parisiens.

DES TRANSFORMATIONS QUI S'INSCRIVENT DANS L'HISTOIRE

Espace de réjouissances populaires, la place des Fêtes est née en 1835 dans la commune de Belleville. En 1860, lors de l'annexion du faubourg à Paris, des aménagements donnent à cette place son caractère de square (kiosque à musique, petit mobilier dessiné à l'anglaise...).

C'est au début des années 1970 que la place est totalement transformée avec la construction des tours d'habitation, d'une dalle commerciale à leur pied et d'une extension de la place haussmannienne sur un parc de stationnement souterrain.

Au début des années 1990, Jacques Chirac souhaite que la place fédère le quartier et soutienne le dynamisme économique local. Il est le premier à définir des priorités telles que l'éloignement du stationnement au profit du parcours piéton, ou le soin à apporter au fonctionnement du marché.

Les nouveaux aménagements, résilients et écologiques – la Ville détruit peu mais réinvente l'espace – poursuivent l'ambition d'une place vivante et aimée de ses riverains.



PLACE GAMBETTA

L'aménagement de la place Gambetta a démarré fin janvier et se poursuivra jusqu'en novembre 2019. À l'issue des travaux, les Parisiens profiteront d'une place avec plus d'espaces piétons et cyclables.

LES OBJECTIFS

La place Gambetta est principalement dédiée au trafic automobile. Lors des échanges entre la Ville, les collectifs et les riverains, le sentiment général était qu'il fallait limiter la circulation des voitures pour rendre l'endroit plus agréable pour les piétons.

Les nuisances sonores liées au trafic routier sont jugées trop importantes et empêchent de profiter pleinement de l'espace de la place. La question de la qualité de l'air a été également soulevée par de très nombreux riverains. Outre la fonction de pôle de bus pour la RATP, les habitants indiquaient que de nombreux cars de tourisme stationnaient à proximité du cimetière, ce qui bride les usages qui pourraient se développer à ses abords.

L'ambition est donc de libérer et agrandir les terre-pleins au profit des piétons, de relocaliser les arrêts et terminaux de bus à l'arrière de la mairie, de valoriser le lien entre la place et le square Édouard-Vaillant ainsi que la liaison avec le cimetière du Père-Lachaise, et d'apaiser et végétaliser les voies périphériques.

LA NOUVELLE PLACE GAMBETTA EN 5 POINTS CLÉS

1. De vastes espaces piétons

- Les contre-allées qui bordent la place, élargies de 8 mètres, sont désormais dévolues aux piétons et accueillent une bande cyclable.
- Le parvis dallé de la mairie du 20^e arrondissement est agrandi de 160 m².

- Les passages piétons de la place sont élargis.
- Avenue Gambetta, les trottoirs situés entre la place et la rue des Gâtines sont plus vastes.
- L'aménagement de l'avenue du Père-Lachaise et de l'entrée du cimetière permet, quant à lui, la création d'une zone de rencontre s'étendant de la place Gambetta à l'entrée du cimetière du Père-Lachaise (aménagements réalisés dans le cadre du budget participatif et du budget Paris piéton). Sur cette avenue, un passage piéton surélevé est aménagé, les trottoirs sont élargis et la zone de stationnement des taxis est réduite.
- L'entrée du cimetière est mise en valeur grâce à la pose de pavés sciés qui reprennent le motif originel des lieux.
- Enfin, une voie piétonne est créée rue du Cambodge entre l'avenue Gambetta et la rue des Gâtines : des barrières seront installées afin de fermer la circulation sur cette portion de voie.

2. Une nouvelle desserte de bus

- Les circulations des bus sont totalement réorganisées. Les terminus des bus 60, 69 et 102 sont déplacés rue du Japon et celui de la Traverse de Charonne est désormais situé rue du Cher. De nouveaux arrêts sont créés pour compléter la desserte de la place.
- Avenue Gambetta, un nouvel arrêt est créé dans chaque sens pour les bus 61 et 69.

3. Une place plus végétale à vocations multiples

- Sur la place, la couronne d'arbres sur l'hexagone est complétée grâce à la plantation de 13 arbres à grand développement. Les îlots piétons sont protégés par du mobilier qui délimite les parties circulées des parties piétonnes. Les assises, les plateaux et les nouveaux kiosques repositionnés aux extrémités des îlots sont propices à la détente, à la lecture, au jeu...
- Deux jardinières d'arbustes et de vivaces sont installées rue Belgrand et la façade de la mairie du 20e est végétalisée. La rue des Gâtines accueille également 5 jardinières et 6 grands arbustes, tandis qu'un arbre prend également place rue du Japon.
- Avenue du Père-Lachaise, des pieds d'arbres sont végétalisés avec des plantes vivaces et 10 jardinières sont installées.

4. Une place accessible aux personnes en situation de handicap

- Un « fil d'Ariane » guide les personnes malvoyantes pour qu'elles puissent se déplacer plus facilement. Pour le confort des personnes à mobilité réduite, le sol des contre-allées est ponctuellement repris en pente douce.

5. Place au vélo

- Un itinéraire vélo sécurisé à double sens est créé autour de la place.
- Les franchissements de voies se font par des espaces dédiés aux cyclistes au niveau des nouveaux passages piétons. La place accueille également de nouveaux stationnements pour les vélos.

EN CHIFFRES

- **7 mois** de travaux
- **14** nouveaux arbres
- **+ 58 %** d'espace piéton supplémentaire
- **+ 500 m²** de jardinières

LE DÉROULÉ DES TRAVAUX

L'aménagement de la place Gambetta a démarré fin janvier et se poursuivra jusqu'en novembre 2019.

Les travaux avancent à grands pas : l'agrandissement du parvis dallé de la mairie du 20^e arrondissement est en voie d'achèvement et le kiosque Lulu dans ma rue s'y réinstallera très prochainement. Les 13 nouveaux arbres de la place ont été plantés, les premiers trottoirs ont été abaissés pour une place plus confortable et plus accessible aux personnes à mobilité réduite... Pour la seconde phase de travaux, qui s'achève en juin 2019, l'aménagement se poursuit sur la place, avenue du Père-Lachaise, avenue Gambetta et rue Belgrand.



UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INNOVANTE

En 2015 et 2016, une vaste concertation a fortement associé les Parisien·ne·s et les usagers de la place à la définition du projet. Elle a permis d'établir avec eux un diagnostic partagé, d'identifier les attentes du plus grand nombre et, enfin, de définir les grands objectifs du futur réaménagement. La participation des Parisien·ne·s s'est poursuivie grâce à la démarche novatrice des collectifs dès 2017.

Avec les usagers, de nouveaux espaces de convivialité et de partage ont été imaginés.

Pour la place Gambetta, plus de 400 personnes ont participé à une trentaine d'actions organisées par le collectif DiDO ! Les permanences ont permis d'informer les Parisien·ne·s sur le devenir du quartier et de visualiser les futures ambiances de la place Gambetta et ses alentours.

DES TRANSFORMATIONS QUI S'INSCRIVENT DANS L'HISTOIRE

Créée par décret impérial en 1862, l'actuelle place Gambetta est symptomatique de la manière dont Haussmann a su articuler la modernisation de l'ensemble du réseau viaire parisien et les anciens faubourgs. L'aménagement d'un « cœur de place » a marqué l'achèvement de la place Gambetta. Imaginé dès 1865, il n'avait pas été réalisé sans doute pour ne pas gêner la circulation déjà dense.

Paradoxalement, sa mise en œuvre dans la seconde moitié du XXe siècle correspond à l'apogée de la circulation automobile, privée et collective (les terminaux de quatre lignes de bus y sont recensés en 1989).

En conséquence, les îlots en forme de trapèze cintrés de la place haussmannienne d'origine – similaires à ceux de la place de la Nation – ont été rabotés ou supprimés et quasiment totalement dévégétalisés. Aujourd'hui, les contre-allées ne forment qu'une circulation périphérique continue.

Les nouveaux aménagements répondent à une aspiration populaire très forte en rééquilibrant les modes de déplacements, en redonnant de la place aux piétons et désencombrant les trottoirs ; et en offrant enfin, grâce aux espaces destinés à la végétation, un nouveau « poumon » au quartier et à ses habitants. et aimée de ses riverains.



PLACE D'ITALIE

L'aménagement du cœur de la place d'Italie a débuté au mois d'avril 2019. À l'issue des travaux, fin 2019, les Parisiens bénéficieront d'un nouveau jardin, plus beau, plus accueillant et plus confortable. Métamorphosé, le cœur de la place sera davantage végétalisé et offrira un nouvel espace ludique à base de jeux d'eau.

LES OBJECTIFS

La place réserve près de la moitié des surfaces aux circulations automobiles. Les déplacements piétons et cyclistes sont complexes : le jardin Françoise-Giroud n'est accessible que par un unique passage piéton et la piste cyclable faisant le tour de la place est peu lisible et discontinue par endroits.

En 2015 et 2016, à la demande de la Ville de Paris, une vaste concertation a fortement associé les riverains et les usagers à la transformation de leur place. Elle a permis d'établir avec eux un diagnostic, d'identifier les attentes du plus grand nombre et enfin, de définir les grands objectifs des futurs aménagements : piétonisation, végétalisation, bien-être et accessibilité.

LA NOUVELLE PLACE D'ITALIE EN 5 POINTS CLÉS

1. Des jeux d'eau variés

Îlot de fraîcheur aux beaux jours, un vaste miroir d'eau circulaire de 380 m² prend place au cœur du nouveau jardin central, à la place de l'ancienne fontaine. Durant les périodes de forte chaleur, il offre aux promeneurs des jets d'eau et des brumisations.

2. Une végétalisation plus dense et plus diversifiée

La surface des pelouses du jardin a doublé pour offrir davantage d'espaces de détente.

D'autres parties sont maintenant végétalisées par une grande variété de plantes vivaces et grimpantes aux floraisons colorées.

Dix nouveaux arbres d'ornement offrent de l'ombrage. Au printemps, la floraison des paulownias illumine les lieux de clochettes bleu-mauve.

3. Un parc accessible et confortable

Une nouvelle traversée piétonne se situe face à la mairie afin d'accéder facilement au jardin central. Deux autres seront réalisées lors de la seconde phase de travaux afin de répondre aux besoins des piétons et des différentes situations de handicap.

Les chemins du jardin sont en stabilisé afin de rendre les déplacements piétons plus agréables.

Les personnes malvoyantes sont naturellement guidées par les éléments existants comme les bordures des pelouses. Une rampe d'accès permet aux personnes à mobilité réduite de se rendre facilement au miroir d'eau central.

4. Des espaces de détente et de convivialité

Au centre du jardin, des gradins engazonnés permettent de profiter du soleil et d'avoir une vue d'ensemble sur le jardin. Cet espace convivial est propice à la détente, à la rencontre, au jeu...

5. L'éclairage et la mise en lumière artistique

L'éclairage est assuré par un nouveau mobilier contemporain. 18 mâts de plus de 8 mètres de haut ont pris place dans le jardin. Équipés de différentes sources de lumière sur toute leur hauteur, ils assurent l'éclairage des cheminements et diffusent des lumières colorées afin de créer différentes ambiances.

EN CHIFFRES

- Un jardin de **5 850 m²**
- **10** nouveaux arbres plantés
- **1 885 m²** d'espace supplémentaire planté
- **18** mâts d'éclairage et d'ambiance lumineuse

LE DÉROULÉ DES TRAVAUX

À partir de mi-juin 2019

Début des travaux de modification de la fontaine pour la transformer ensuite en miroir d'eau.

À partir de juillet 2019

Préparation de la plantation des végétaux (arbres, arbustes, vivaces, pelouse...) et installation du réseau d'arrosage.
Reprise du sol des cheminements en stabilisé.

Novembre 2019

Plantation des végétaux.
Mise en place du système d'éclairage et d'illumination du jardin.

Décembre 2019

Réalisation du passage piéton entre le parvis de la mairie et le jardin.

Un aménagement en deux temps

D'importants travaux de mécanisation des accès du métro seront entrepris par la RATP en 2020. Ces travaux nécessitent de démolir certains secteurs de la place. Afin de ne pas réaliser des aménagements qui seraient ensuite détruits par les travaux de la RATP, les travaux se réaliseront en deux phases :

- la première, du 1er avril à l'automne 2019 : aménagement du cœur de place ;
- la seconde, l'aménagement du reste de la place, à l'issue des travaux de la RATP.

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE INNOVANTE

En 2015 et 2016, une vaste concertation a fortement associé les Parisiens et les usagers à la transformation de la place. Elle a permis d'établir avec eux un diagnostic partagé, d'identifier les attentes du plus grand nombre et enfin, de définir les grands objectifs des futurs aménagements.

La participation des Parisien·ne·s s'est poursuivie grâce à la démarche novatrice des collectifs installés sur les places en 2017. Plus de 500 personnes ont participé à plus d'une vingtaine d'actions organisées par le collectif Coloco&Co. Avec les usagers, de nouveaux espaces de convivialité et de nouvelles végétalisations de la place ont été élaborés.

DES TRANSFORMATIONS QUI S'INSCRIVENT DANS L'HISTOIRE

Entrée fiscale pour les marchandises à la fin du XVIII^e siècle, la future place est dotée de deux pavillons de l'octroi dessinés par l'architecte Claude Nicolas Ledoux.

Vers 1870, la mairie d'arrondissement est édifiée, et la place trouve sa configuration définitive, avec une composition géométrique : un jardin central avec bassin et une chaussée circulaire bordée en périphérie d'îlots arborés. Comme dans tous les projets haussmanniens similaires, la construction de la mairie d'arrondissement s'intègre à un programme plus ambitieux, avec la recomposition de la place, la construction d'un marché, d'une école et d'une caserne de sapeurs-pompier.

Les projets d'aménagements urbains des années 1960 réduisent la place d'Italie et l'avenue du même nom à un aménagement routier parsemé de tours de bureaux et d'habitation. La rive sud est finalement rebâtie selon le projet de l'architecte Kenzo Tange en 1984, mais sans requalification des espaces publics de la place.

Point de rencontre entre les principaux quartiers de l'arrondissement, la place est également un lieu de transit. Ce pôle modal est doté de monuments historiques : le monument en mémoire du maréchal Juin dans le jardin central, le monument aux morts sur le boulevard Auguste Blanqui et au sud, les deux sorties de métro d'Hector Guimard inscrites aux monuments historiques en 1978.

Il était temps de revitaliser la place et de revaloriser ses espaces, au profit des Parisiens.



PLACE DE LA MADELEINE

Dès le 19 novembre 2018, la place de la Madeleine a entamé sa transformation.

À l'issue des travaux, au cours de l'été 2019, les Parisiens bénéficieront d'une nouvelle place plus accessible et plus accueillante.

LES OBJECTIFS

L'ambition est de redonner du sens, de la cohérence et de la vie à cette place historique. La Ville a ainsi défini plusieurs priorités : réduire la place de l'automobile, donner plus d'espace aux piétons, sécuriser les cheminements cyclables et diversifier les usages.

Près de 170 ans après sa création, il s'agit d'enfin doter l'église de la Madeleine d'un parvis où pourront circuler librement touristes, visiteurs et fidèles. Mais aussi d'étendre les trottoirs le long des façades, et de renforcer la présence du végétal.

LA NOUVELLE PLACE DE LA MADELEINE EN 5 POINTS CLÉS

1. Un vaste parvis piéton et de nouvelles traversées piétonnes

Au sud de la place, le parvis de l'église est agrandi et les triangles sont transformés en aire piétonne (sauf pour la desserte des riverains et les livraisons). Les trottoirs s'étendent dans le prolongement de la rue Royale et du débouché des boulevards.

Les contre-allées, sont définitivement transformées en aires piétonnes, le trottoir ouest est élargi à 7 mètres et de nouvelles traversées piétonnes sont créées.

Au total 4 500 m² seront restitués aux piétons, soit l'équivalent de 3 terrains de tennis.

2. Une place à vocations multiples

Sur les triangles situés au sud de la place, les pieds d'arbres sont végétalisés et 280 m² de massifs sont plantés.

Onze nouveaux platanes complètent les alignements historiques à l'est et à l'ouest de la place. À leurs pieds, des bancs et des tables permettent de s'installer pour se reposer, lire, jouer, travailler, se restaurer...

3. Une place accessible aux personnes en situation de handicap

Un fil d'Ariane guide les personnes malvoyantes pour qu'elles puissent se déplacer plus facilement.

Pour le confort des personnes à mobilité réduite, le sol est ponctuellement repris en pentes douces, au niveau des traversées piétonnes du parvis sud et une rampe d'accès à l'ascenseur de l'église est créée dans la contre-allée ouest.

4. Place au vélo

L'ensemble de la place dispose d'aménagements cyclables. Une nouvelle piste à double sens est aménagée sur le parvis sud, ainsi qu'une bande cyclable au nord de la place.

De larges couloirs de bus ouverts aux vélos permettent les circulations sur les barreaux est et ouest de la place. 81 places de stationnement pour les vélos sont installées dans quatre espaces dédiés.

5. Une nouvelle desserte des bus

Les bus 42 et 52 n'empruntent plus la rue de Sèze mais passent sur le boulevard de la Madeleine. Le tronçon du boulevard de la Madeleine entre la rue Vignon et la place de la Madeleine devient un couloir de bus ouvert aux vélos et aux taxis.

La place compte trois arrêts de bus : un arrêt à l'ouest (lignes 42, 45, 52 et 94), un arrêt à l'est (lignes 42, 45, 52, 84 et 94) et un arrêt au sud-ouest (ligne 84). Les deux arrêts pour les cars de tourisme se situent à l'est de la place et sur le boulevard de la Madeleine.

EN CHIFFRES

- **+ 40 %** d'espace piéton supplémentaire
- **4 500 m²** d'espace restitués aux piétons
- **345 m²** d'espace végétalisé
- **11** nouveaux arbres

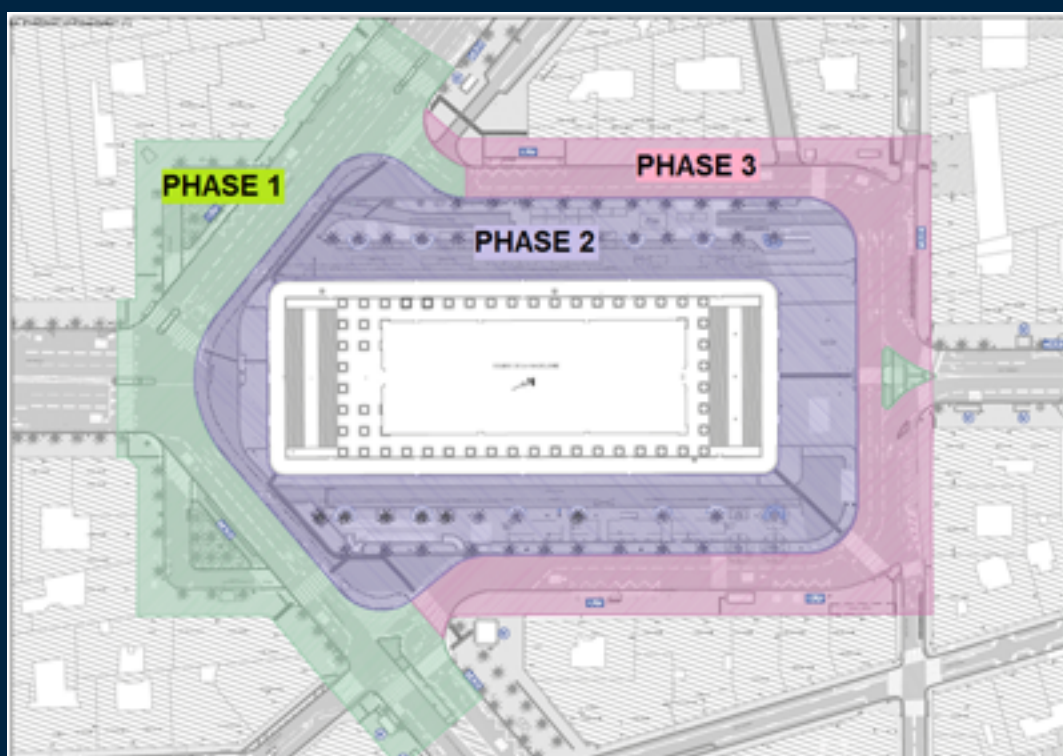
LE DÉROULÉ DES TRAVAUX

Phase 1 4^e trimestre 2018-1^{er} trimestre 2019

Phase 2 2^e trimestre 2019

Phase 3 3^e trimestre 2019

- Transformation des contre-allées sur l'espace central de la place en aire piétonne avec mise en œuvre d'un revêtement spécifique et harmonisation du niveau du sol.
- Création des fosses qui accueilleront les arbres à l'automne.



UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INNOVANTE

En 2015 et 2016, une vaste concertation a étroitement associé les usagers à la transformation de la place. Elle a permis d'établir avec eux un diagnostic partagé, d'identifier les attentes du plus grand nombre et enfin, de définir les grands objectifs du futur aménagement.

La participation s'est poursuivie grâce à la démarche novatrice du collectif Les MonumentalEs installé sur la place en 2017. De nouveaux espaces de convivialité ont été imaginés avec les usagers. Ils ont été élaborés pour être économes en matériaux. Plus de 500 personnes ont participé à la quinzaine d'actions organisées par le collectif. L'installation de mobiliers construits avec des matériaux recyclés a permis de tester différents usages de la place.

DES TRANSFORMATIONS QUI S'INSCRIVENT DANS L'HISTOIRE

L'histoire de la place de la Madeleine est assez simple, à la différence de celle du monument qu'elle accompagne. Leurs origines sont intimement liées. Dès les premiers projets d'église à cet emplacement en 1755, l'édifice est placé au centre d'une place.

À l'image du Panthéon ou du théâtre de l'Odéon, le principe du monument isolé au centre d'un espace libre est l'une des marques de l'urbanisme moderne. La Madeleine est par ailleurs une composante d'un projet bien plus large. Elle participe au vaste projet de la place Louis XV (actuelle place de la Concorde) qui se caractérise par ses multiples axes qui se rencontraient à l'ancienne statue du roi, aujourd'hui obélisque. Le souhait de Napoléon était d'en faire un panthéon à la gloire de ses armées.

Fond de scène de la Concorde, la Madeleine a toujours eu des proportions monumentales et son raccord avec son environnement local a toujours semblé complexe. Depuis le changement de programme de temple en église, l'espace urbain n'est plus compréhensible : au fil des années, cette évolution a rendu obsolète le parvis nord qui faisait office d'accès au temple de la Gloire, impossible à conserver pour une église. L'église n'a donc pas

de parvis : son dégagement au droit de l'entrée est depuis toujours un carrefour difficilement accessible et non un lieu de passage ou de rassemblement des fidèles, des passants et des touristes.

Pourtant, la Madeleine a toujours été un lieu de rassemblement et d'hommage populaire : une tradition qui a commencé dès 1849 avec Frédéric Chopin et a continué jusqu'aujourd'hui : Camille Saint-Saëns, Mistinguett, Édith Piaf, Joséphine Baker, Tino Rossi, Dalida, Charles Trenet, Henri Salvador ou plus récemment Johnny Halliday, font partie des célébrités dont la mémoire a été honorée à la Madeleine.

S'il est peu connu du grand public et souvent éclipsé par la figure du baron Haussmann, c'est pourtant à Jean-Charles Adolphe Alphand que nous devons beaucoup du charme de Paris. Il fut à l'origine de réalisations emblématiques telles que le parc Monceau, le parc Montsouris, le bois de Boulogne, le bois de Vincennes, le parc des Buttes-Chaumont ou le square des Batignolles. La Ville a souhaité rendre hommage à celui qui est considéré comme le père des espaces verts de Paris en revisitant les mobiliers urbains qu'il a inventé : demain, des bancs Alphand circulaires entoureront les rangées d'arbres de part et d'autre de l'église.



PLACE DE LA NATION

La place de la Nation est une « place-carrefour » symbolique, elle offre une ouverture sur l'axe historique du cours de Vincennes et un vaste espace au cœur de l'est parisien. Son aménagement, débuté à l'été 2018, offre aux Parisiens une place plus verte, plus accueillante, plus vivante.

LES OBJECTIFS

Hier, l'encombrement des surfaces dédiées aux piétons rendait les cheminements inconfortables. Les revêtements de sol dégradés, les grilles d'aération et les talus plantés empêchaient une circulation fluide et nuisaient à une vision paysagère de la place.

Le square central autour de la statue demeurait peu fréquenté. Avec les huit files de circulation, les espaces réservés à la circulation automobile étaient surdimensionnés et oppressants. Les traversées piétonnes restaient difficiles, notamment pour accéder au jardin central, et les trottoirs côté façades étaient trop étroits pour assurer un cheminement confortable.

LA NOUVELLE PLACE DE LA NATION EN 3 POINTS CLÉS

1. Agrandissement et végétalisation de l'anneau central

La superficie des espaces verts a été augmentée de 6 000 m². L'espace central est plus accessible grâce à la création de larges passages piétons. Afin de lutter contre la chaleur, des revêtements clairs ont été privilégiés et un espace de brumisation est installé à proximité de la statue.

2. Apaisement des contre-allées

Les contre-allées ont été transformées en zone piétonne ou zone de rencontre. Le sol des zones de rencontres est recouvert d'un revêtement artistique symbolisant les trois types d'usagers (piétons, cyclistes, automobilistes) pour les inciter à se respecter.

3. Réaménagement du square, anneau central ludique, lisière végétalisée, nouvelles assises, agriculture urbaine sur les îlots de la place...

Le jardin central et son anneau ludique sont protégés par une butte végétalisée qui atténue le bruit de la circulation. La pose de cet anneau délimitant l'espace central a permis de révéler un espace particulier que les familles se sont immédiatement approprié. La pose d'assises manquaient aux spectateurs des boulistes. Cela permet en outre d'occuper un espace préalablement lieu d'incivilités. D'autre part, l'installation d'une ludomobile à ciel ouvert permet d'accueillir les enfants, les jeunes, leurs familles et amis et de profiter des nombreux jeux et animations.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INNOVANTE

Avant le début des grands travaux, Coloco&co invitait les Parisiens à venir participer à une « demolition party » le week-end du 14-15 avril 2017. Un événement symbolique qui met en œuvre la participation citoyenne au cœur du projet depuis les prémices des concertations.

Plus de 2 000 personnes ont ensuite participé à une vingtaine d'actions organisées par le collectif. Avec les usagers, de nouveaux espaces de convivialité, innovants durables et sobres ont été co-construits.

Les principes d'aménagement ont été testés grandeur nature :

- Agrandissement et végétalisation de l'anneau central.
- Apaisement de contre-allées.
- Traversées piétonnes plus courtes.
- Réaménagement du square, anneau central ludique, lisière végétalisée, nouvelles assises, agriculture urbaine sur les îlots de la place...

Grâce à cette expérience, certaines améliorations ont été apportées au projet initial. Par exemple, les comptages de véhicules ont démontré la nécessité de mettre la contre-allée située entre la rue Dorian et la rue Fabre-d'Églantine à double sens. Ou encore, compte tenu de l'appropriation par les familles de l'espace gagné sur la chaussée, il est apparu plus opportun de lui conserver un usage pour les activités roulantes (vélos, rollers, etc.) et de concentrer les actions de végétalisation sur le square central actuel.

DES TRANSFORMATIONS QUI S'INSCRIVENT DANS L'HISTOIRE

Au fil des siècles, la place de la Nation a marqué les différentes étapes de l'histoire de la capitale, mais aussi de l'histoire de France.

En juillet 1660, Louis XIV et son épouse rentrent de leur voyage de noces. En leur honneur, un arc de triomphe monumental, symbole de leur retour, y est érigé. La place du Trône, alors au-delà des frontières de Paris, est baptisée. Elle devient, en 1792, « place du Trône renversé ». La monarchie n'est plus, une guillotine y est installée.

Au cours du XIXe siècle, sous l'influence d'un urbanisme haussmannien, la place s'agrandit. Avec la création du 20e arrondissement, né d'un regroupement des communes de Belleville, Ménilmontant et Charonne, elle devient une place-carrefour, croisement de circulation, à travers des formes régulières et rondes.

Renommée place de la Nation le 14 juillet 1880, elle suit le rythme des évolutions urbaines forte de ses grands espaces permettant agrément et circulation intense, mais c'est bien ce statut d'entrée de ville qui prédomine. Si elle accueille les regroupements populaires aimantés par son monument central, le Triomphe de la République, elle ne vibre pas au quotidien de l'enjouement des Parisiens.

Il s'agit donc pour la Nation d'embrasser le XXIe siècle : une place verdie, accessible à tous, où cohabitent harmonieusement les différents usages, et offrant aux familles un espace central protégé, agréable et protégé.



PLACE DU PANTHÉON

L'aménagement de la place du Panthéon s'est achevé en octobre 2018. Les Parisiens peuvent désormais profiter d'une place plus accueillante, plus confortable et plus animée.

LES OBJECTIFS

En 2015 est lancé un projet de réhabilitation de la place du Panthéon qui s'inscrit dans le cadre de l'action « Réinventons nos places ». Le principe : proposer des espaces piétons plus aérés et plus agréables et libérer la perspective autour du Panthéon.

LA NOUVELLE PLACE DU PANTHÉON EN 7 POINTS CLÉS

1. Une circulation apaisée

Une zone de rencontre a été instaurée tout autour de la place : les véhicules motorisés ne doivent pas rouler à plus de 20 km/h et les piétons sont prioritaires partout. Les cyclistes peuvent quant à eux circuler à contresens. L'entrée dans la zone de rencontre est symbolisée par les tri-bandes au sol.

2. De vastes espaces piétons

Les quatre quadrants du monument qui étaient auparavant réservés au stationnement sont désormais des espaces piétons.

Le trottoir devant la bibliothèque Sainte-Geneviève s'est élargi pour s'adapter à la forte affluence.

Le parvis devant l'église Saint-Étienne-du-Mont est prolongé et doté de bornes en pierre reliées par des chaînes, comme sur le reste de la place.

3. Une place accessible à tous

L'intégralité de la place est accessible en fauteuil roulant. Le nombre d'abaissments de trottoirs a augmenté.

Un fil d'Ariane est prévu pour les personnes déficientes visuelles, grâce à 29 bandes d'éveil de vigilance et des bandes d'interception en dalles granit nervurées.

4. Un parvis plus vaste devant l'église Saint-Étienne-du-Mont

Le parvis de l'église est agrandi et doté de bornes en pierre reliées par des chaînes comme il en existait déjà sur la place. Ses bordures sont abaissées afin de faciliter les cheminements des piétons et des personnes à mobilité réduite.

5. Une place plus confortable et végétale

Les deux quadrants à l'est du monument sont arborés (40 arbres de 4 à 5 mètres de haut). 400 assises de blocs de granit taillé ont été posées. Ces blocs proviennent des stocks de la Ville de Paris.

Six plateformes en bois de 20 m² ont été installées pour s'asseoir, s'allonger, s'amuser, se détendre...

Une fontaine d'eau potable a été installée et une sanisette gratuite et ouverte 24h/24 le sera bientôt.

6. Une nouvelle physionomie pour le parvis de l'université

Le parvis de l'université répond davantage à l'esprit architectural du monument. Il est délimité par des bornes en pierre identiques à celles qui bordent le Panthéon.

7. Une place mieux desservie par les bus

En 2019, le réseau de bus a été restructuré. Les lignes de bus 84 et 89 continuent leur parcours autour du Panthéon. Deux nouvelles lignes desserviront la place : les lignes 24 et 75. Les emplacements des arrêts et terminus ont été redéfinis.

EN CHIFFRES

- **3 995 m²** gagnés sur l'automobile,
- **122 %** d'espace supplémentaire pour les piétons
- **20 km/h**, c'est la vitesse autorisée pour les voitures
- **320** assises de blocs de granit taillé (récupérés dans les stocks de la Ville de Paris)
- **6** plateformes en bois de **20 m²** pour s'asseoir, s'allonger, s'amuser, se détendre...

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE INNOVANTE

En 2015 et 2016, une vaste concertation a fortement associé les Parisien·ne·s et les usagers à la transformation de la place. Elle a permis d'établir avec eux un diagnostic partagé des places, d'identifier les attentes du plus grand nombre et enfin, de définir les grands objectifs des futurs aménagements. La participation des Parisien·ne·s s'est poursuivie avec le collectif Les MonumentalEs qui, en 2017, a conçu « grandeur nature » les principes phares de ce réaménagement avec les usagers. De nouveaux espaces de convivialité, innovants et durables ont été imaginés lors de la quinzaine d'ateliers organisés par le collectif : plus de 1 350 personnes y ont participé.

L'HISTOIRE DE LA PLACE

Cette place, conçue par l'architecte du Panthéon et de l'école de droit Clément-Germain Soufflot, a été commencée vers 1770 sur les anciens jardins de l'abbaye Sainte-Geneviève, et à l'emplacement du collège de Lisieux dont les bâtiments achetés en 1758 furent démolis en 1762.

La place et la rue Soufflot absorbèrent également l'ancienne rue de la Bretonnerie dont les maisons avoisinantes ont été démolies (à l'exception de l'immeuble du 3 rue Soufflot). Sous la Révolution française, les bâtiments de la faculté de droit sont transformés en mairie, jusqu'en 1805. Ils sont agrandis aux XIX^e et XX^e siècles. L'ouverture de la rue Clotaire en 1832, la construction de la mairie du 5^e arrondissement de 1844 à 1850 (son architecte, Hittorff, s'inspirant de la faculté de droit symétrique sur la place) et la construction des immeubles des numéros 17 à 19 dans les années 1840 ont fixé la forme de son côté sud auparavant très irrégulière.

La place fut élargie dans sa partie au nord du Panthéon par la démolition, en 1844, des bâtiments de l'ancien collège de Montaigu, remplacés par la bibliothèque Sainte-Geneviève. Elle s'appelait à l'origine « place Sainte-Geneviève », avant de prendre le nom de « place du Panthéon-Français » sous la Révolution.

CONTACT

Service de presse
presse@paris.fr
01 42 76 49 61